

# Travaux de renouvellement du pont ferroviaire du Col- des-Roches.

Nous vous  
remercions de votre  
compréhension.



Travaux: Le Locle-Col-des-Roches.

Durée: septembre 2023 à décembre 2025

Chères riveraines et chers riverains,

Le chantier de renouvellement du pont ferroviaire du Col-des-Roches suit son cours. Vous trouverez au verso les dates des prochains travaux planifiés de nuit. Un prochain avis vous parviendra en temps voulu.

**Nous vous rappelons que, pour des raisons de sécurité, les piétons et cyclistes ne peuvent plus transiter par la Rue de France durant le chantier. Une déviation est en place le long du Bied.** Une signalétique est installée. Pour votre sécurité, nous vous remercions de bien vouloir emprunter le cheminement signalé dont vous trouverez un aperçu sur le plan au verso.

En tant que chef de projet, je reste volontiers à votre disposition en cas de questions via l'adresse : [projets.romandie@cff.ch](mailto:projets.romandie@cff.ch).

Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum les nuisances dues aux travaux. D'avance, nous vous prions de nous excuser pour les désagréments et vous remercions de votre compréhension.

Avec nos meilleures salutations,

Loïc Chopard  
Chef de projet  
CFF Infrastructure

## Aperçu des travaux planifiés de nuit et les week-ends.

Date	Durée approximative	Nature des travaux
Du 05 au 10 mai 2025 (Nuits du LU/MA au VE/SA)	21h00 – 06h00	Travaux de démolition Nuisances: très bruyant par moments.
Du 19 mai au 27 juin 2025	21h00 – 06h00	Décoffrage du nouveau pont Nuisances: peu bruyant.
Du 1 <sup>er</sup> juin ou 11 juillet 2025 (Nuits du DI/LU au JE/VE)	21h00 – 06h00	Travaux ligne de contact dans le secteur gare Col-des-Roches. Nuisances: peu bruyant.

Les dates et les heures prévues se basent sur la planification actuelle théorique des travaux. Des écarts peuvent se produire en cas d'imprévu lié à des impondérables (p. ex. mauvaises conditions météorologiques, panne de machines, problèmes d'approvisionnement). Vous pouvez trouver ces informations ainsi que les autres travaux de votre région sous [www.cff.ch/travaux](http://www.cff.ch/travaux) et vous inscrire à la newsletter.

## Plan de déviation pour piétons et cyclistes.

